

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 13/2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23/05/2018**

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA, Mr Roger BRUN.

Étaient absents

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose que conformément aux règles en vigueur le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité due par ENEDIS est revalorisée pour l'année 2018 à la somme de 203 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **donne un avis favorable à cette proposition,**
- **charge Monsieur le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 23/05/2018
Le Maire